Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202964-20260227-9022026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Séance du 27 février 2026
L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept février à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CORDON Jean-François.

Présents : Jean-François CORDON, Jean-Claude HELLIO, Jean-Michel LE BOUCHER, Olivier NOEL, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Catherine FAVREL, Rose Marie FESTINI CROMER, Adeline LETENDRE, Gaëlle BUISINE, Nicolas GOUYA

Absent : Renaud RABRET

Secrétaire de séance : Olivier NOEL
Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

9 - Programme de voirie 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le budget primitif, notamment l'opération voirie : 285,

Le conseil municipal a échangé sur la réfection de certaines routes communales.

Plusieurs devis ont été demandés aux entreprises habituelles. La société COLAS est retenue pour la somme de 39 900.00 € HT pour les 2 routes citées ci-dessous.

En voici le détail :

- Le Gué Coq : 32 545.60 € HT
- Le Cognet : 7 354.40 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide les travaux ci-dessus pour un montant HT de 39 900.00 € et autorise le Maire à signer le devis.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 4 mars 2026

Secrétaire de séance
Olivier NOEL

Le Maire,
Jean-François CORDON